

2008/8778 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 8 000 € AU COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DU RHONE POUR L'ORGANISATION DU TROPHÉE DES CLOS BOULISTES DE LA VILLE DE LYON (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 janvier 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Le Comité Bouliste Départemental du Rhône organise le Trophée des clos boulistes de la Ville de Lyon. Il s'agit d'un tournoi « inter clos boulistes » organisé durant la période de mars, avril, mai et juin. Les finales se dérouleront au Clos Jouve à Lyon 4^e.

Pour cette 3^e édition, les objectifs de l'Association restent :

- l'animation des clos boulistes lyonnais et des arrondissements ;
- la sauvegarde du jeu de boules traditionnel ;
- la relance du sport boules et la recherche de nouveaux licenciés ;
- attirer le public lyonnais en organisant un tournoi de qualité.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi de relancer le sport boules à Lyon et d'organiser une manifestation sportive de qualité.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 16 000 €.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 8 000 euros au Comité Bouliste Départemental du Rhône.»

Vu l'avis émis par le Conseil du 4^e arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Jeunesse et Sports ;

DELIBERE

1. Une subvention de 8 000 euros est allouée au Comité Bouliste Départemental du Rhône pour l'organisation du Trophée des clos boulistes de la Ville de Lyon.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2008, programme MANIFSPORT, opération SUBMANSP, ligne de crédit n° 5015, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

T. BRAILLARD